



L'intégration des immigrants au Canada : Une approche pansociétale pour aider les nouveaux arrivants à réussir

Conférence Voies vers la prospérité – 1 et 2 décembre 2016

Présentation de Corinne Prince-St-Amand

Directrice générale, Intégration-BORTCE, IRCC



« Exceptionnellement chanceux à plusieurs égards, le Canada peut néanmoins donner des leçons à d'autres pays »* *The Economist*, 2015



Source : IRCC, 2016 : #Bienvenueauxréfugiés



Source : *The Economist*, 2016: Reuters



Source : *The Economist*, 2015: David Parkin

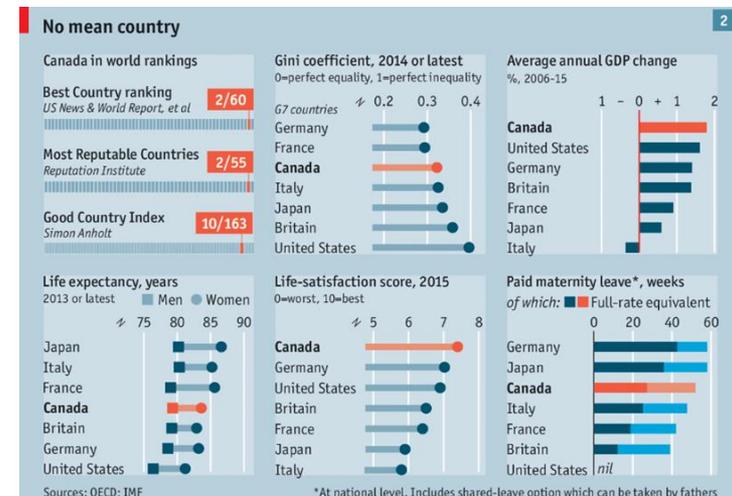
Aperçu de la présentation

- Qu'est-ce qui fonctionne?
 - Le Canada est un chef de file mondial en matière de gestion de l'immigration et de l'intégration
 - Un système de migration géré qui attire des talents mondiaux, réunit les familles et aide les personnes qui ont besoin de protection
 - Modèle de l'intégration à deux voies exclusif au Canada
 - Un programme d'établissement de classe mondiale
- Quels sont les enjeux?
 - Un mélange de résultats favorables pour les nouveaux arrivants et d'une complexité croissante des besoins en établissement
 - Maximiser les incidences de l'immigration sur la croissance économique et de la population active
 - Capacité d'absorption : renforcer les capacités des collectivités à recevoir des immigrants
- Comment allons-nous relever les enjeux?
 - Engagement à maintenir des niveaux d'immigration qui soutiennent la croissance économique
 - Adaptation du Programme d'établissement pour offrir de meilleurs résultats économiques
 - Approche pansociétale de l'intégration des immigrants

❖ Qu'est-ce qui fonctionne?

Le Canada est un chef de file mondial en matière d'intégration des immigrants

- **Le Canada est un leader mondial en ce qui concerne le nombre d'immigrants reçus par habitant**
 - En 2016, la population du Canada a atteint un nombre record de 36,3 millions de personnes, en grande partie grâce au nombre d'immigrants admis : 320 932, soit le plus grand nombre de nouveaux arrivants accueillis en une seule année depuis 1910.
 - Le Canada reçoit par habitant plus d'immigrants, à près de 1 % de sa population, que les États-Unis (0,32 %) et le Royaume-Uni (0,48 %), et affiche une proportion similaire à celle de l'Australie (0,98 %) et de la Nouvelle-Zélande (1,1 %) (OCDE, 2015).
- **Le Canada est l'une des sociétés les plus accueillantes parmi les pays qui reçoivent des immigrants**
 - Le Canada s'est classé au premier rang parmi 38 pays pour sa politique sur la lutte contre la discrimination, et a obtenu un pointage élevé dans les domaines stratégiques que représentent la réunification familiale (4e), l'éducation (4e), la mobilité sur le marché du travail (5e) et l'accès à la nationalité (8e) (MIPEX, 2015).
 - Sur la plupart des indicateurs d'intégration des immigrants, les résultats du Canada vont de pair avec ceux d'autres destinations privilégiées par les immigrants, comme l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les États-Unis (OCDE, 2015). Le pays s'affiche comme le plus tolérant dans l'acceptation par les collectivités des groupes minoritaires et des migrants (84 % contre 61 % en moyenne pour l'OCDE, 2011).
- **D'autres pays veulent apprendre de l'approche du Canada en matière d'immigration**
 - Treize pays, dont le Royaume-Uni, l'Australie, l'Espagne et le Japon, ont dit souhaiter apprendre de l'expérience du Canada avec le programme de parrainage privé de réfugiés lors du Sommet des Nations Unies pour les réfugiés (Sommet « Obama », septembre 2016).
 - L'Allemagne a exprimé son intérêt à en apprendre plus sur le système canadien de sélection économique axé sur l'attribution de points.
 - Des délégations internationales continuent de demander des renseignements sur la réussite du modèle d'intégration du Canada. Le I-BORTCE a répondu à plus de 70 demandes internationales portant sur l'intégration des immigrants au cours des 9 derniers mois. C'est un nombre sans précédent.



❖ Qu'est-ce qui fonctionne?

Un système de migration géré qui attire des talents mondiaux, réunit les familles et aide les personnes qui ont besoin de protection

Immigrants économiques

- Les personnes sélectionnées en fonction de leur capital humain et de leurs compétences sont plus susceptibles de réussir sur le marché du travail et de contribuer à l'économie du Canada :
 - **Le Programme des travailleurs de métiers spécialisés et le Programme des travailleurs qualifiés (fédéral)** sont soumis au système de points, qui récompense l'enseignement supérieur, les compétences en langue officielle et les offres d'emploi.
 - **Les candidats des provinces** permettent de répondre aux besoins de travailleurs et aux priorités démographiques aux échelles locale et régionale.
 - **La Catégorie de l'expérience canadienne, les entrepreneurs, les investisseurs, et les travailleurs autonomes** contribuent tous à la croissance économique du Canada.

Immigrants de la cat. du regroupement familial

- Le regroupement familial a été un pilier important de la politique d'immigration du Canada. Les citoyens et les résidents permanents peuvent parrainer des membres de leur famille immédiate (c.-à-d. **époux/conjoints, enfants, parents et grands-parents**). La majorité des immigrants parrainés dans la catégorie du regroupement familial sont des époux/conjoints.

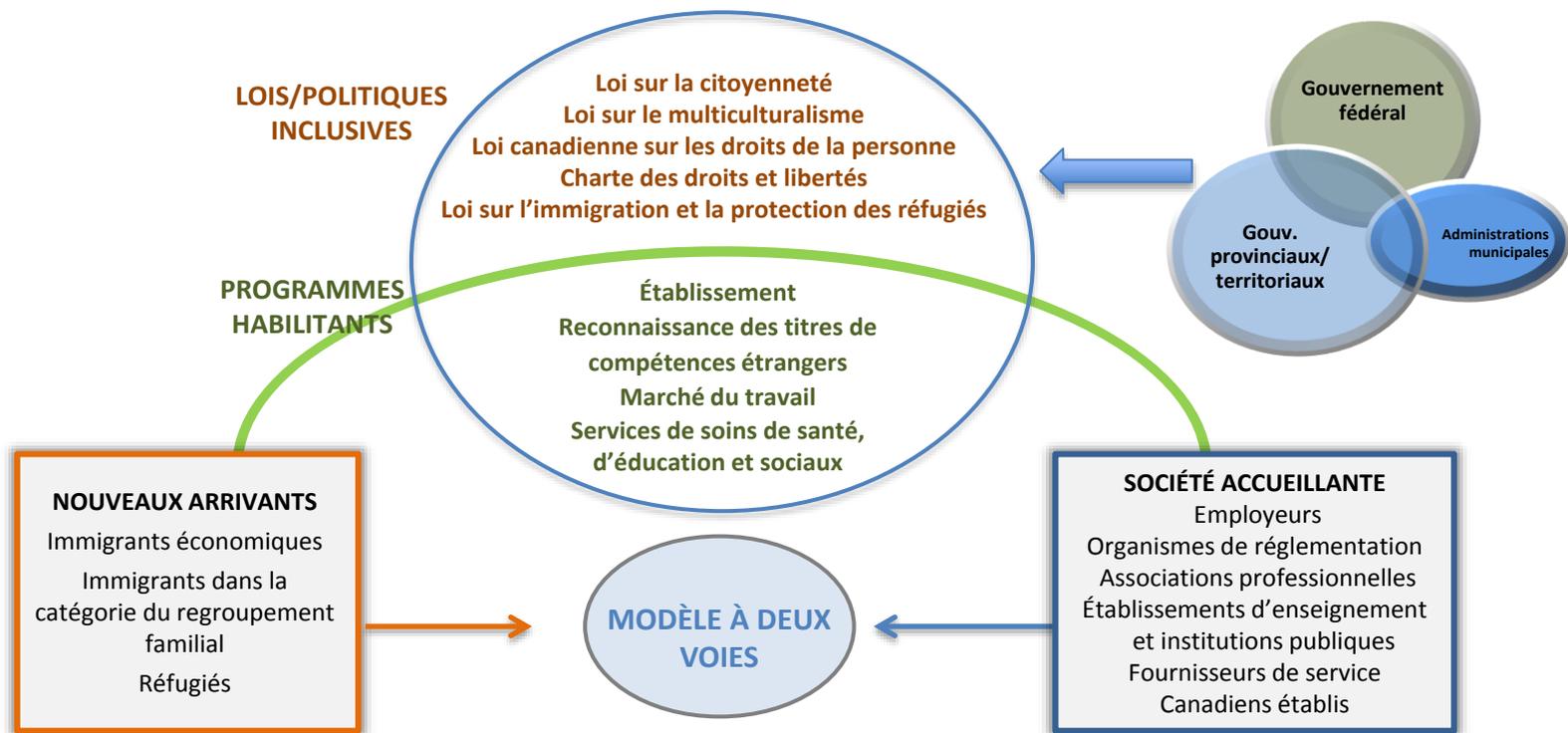
Réfugiés

- Le Canada est fermement engagé envers ses objectifs humanitaires. Ainsi, il procède à la réinstallation de réfugiés recommandés au Canada par le HCR à **titre de réfugiés pris en charge par le gouvernement (RPG)** ou au jumelage de réfugiés avec des répondants privés, à titre de **réfugiés parrainés par le secteur privé (RPSP)** ou de **réfugiés recommandés par un bureau des visas (RRBV)**. Beaucoup de demandeurs d'asile ont également **demandé l'asile** avec succès au Canada.

Les travailleurs étrangers temporaires et les étudiants étrangers contribuent également à l'économie du Canada en répondant aux besoins régionaux en travailleurs, en stimulant l'innovation et en participant à l'économie du savoir. Ils deviennent de plus en plus souvent des résidents permanents.

❖ Qu'est-ce qui fonctionne?

Modèle de l'intégration exclusif au Canada



Le modèle d'intégration des immigrants du Canada repose sur l'adaptation mutuelle par les nouveaux arrivants et la société canadienne. Des lois et des politiques inclusives, ainsi que des programmes habilitants, sont en place pour soutenir ce modèle.

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et les administrations municipales jouent un rôle central pour faciliter l'intégration des immigrants, en partenariat avec de nombreux acteurs de la société dans diverses collectivités de partout au Canada.

❖ Qu'est-ce qui fonctionne?

Un programme d'établissement de classe mondiale qui répond aux besoins des nouveaux arrivants et des collectivités

Avant l'arrivée

- De l'orientation est offerte avant le départ ainsi que des séances de préparation à la vie au Canada, pour les immigrants sélectionnés pour la résidence permanente à l'étranger, par le biais de services sur mesure offerts en personne.

Langue

- Formation linguistique en personne et en ligne pour améliorer les connaissances des langues officielles, qui sont un bon indicateur de réussite dans la recherche d'emploi et l'acquisition de la citoyenneté canadienne.

Information et orientation

- Les séances d'information et d'orientation en personne sont cruciales pour faire connaître les services, faciliter la recherche d'emploi et favoriser la pleine participation à titre de citoyens. Les services comprennent des séances d'orientation à l'étranger.

Orientation relative aux titres de compétences étrangers

- Les évaluations et les aiguillages facilitent la reconnaissance des diplômes étrangers pour les personnes exerçant des professions réglementées, qui représentent 19,5 % des immigrants admis.

Accès au marché du travail/mesures de soutien à l'emploi

- La formation en compétences essentielles, le réseautage, les stages, le mentorat, les placements professionnels et la préparation pour le processus d'évaluation des titres de compétences facilitent l'accès des nouveaux arrivants au marché du travail.

Liens dans la collectivité

- Les Partenariats locaux en immigration, les Travailleurs de l'établissement dans les écoles, les Partenariats de l'établissement dans les bibliothèques et les Réseaux en immigration francophone mobilisent les partenaires communautaires, les institutions publiques et les employeurs pour obtenir de meilleurs résultats.

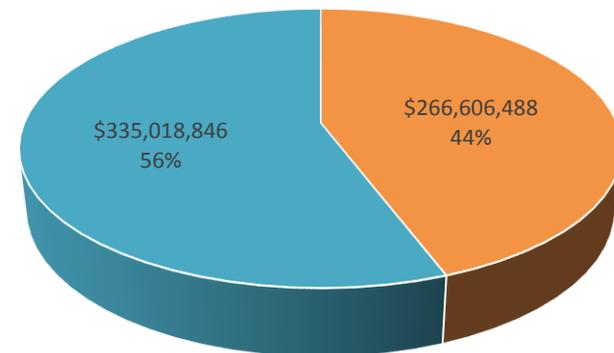
Réinstallation de réfugiés

- Un soutien au revenu et des services transitoires essentiels fournis aux réfugiés réinstallés sont cruciaux pour l'autosuffisance et pour favoriser ultérieurement l'accès au marché du travail.

Services de soutien

- La garde d'enfants, l'interprétation, l'aide au transport et le soutien aux personnes handicapées améliorent le taux de participation aux services.

Les dépenses au titre du Programme d'établissement se sont élevées à environ 600 millions de dollars* en 2015-2016



■ Formation linguistique ■ Services d'intégration communautaire et au marché du travail

*excluant la subvention accordée au Québec

❖ Quels sont les enjeux?

Un mélange de résultats favorables pour les nouveaux arrivants et d'une complexité croissante des besoins en établissement



Dans l'ensemble, notre portrait de l'intégration est favorable...

Les personnes sélectionnées pour le marché du travail affichent de meilleurs résultats économiques : Les travailleurs qualifiés et les demandeurs principaux à titre de candidats provinciaux affichent les taux d'emploi et les revenus moyens les plus élevés par rapport aux autres immigrants (rapport des données de base de la BDIM, 2010).

Un des taux de naturalisation les plus élevés du monde : En 2011, 85,6 % des immigrants arrivés au Canada avant 2008 avaient acquis la citoyenneté canadienne (ENM de 2011).

Un taux de vote comparable à celui des personnes nées au Canada : Les immigrants établis qui sont arrivés avant 2001 affichent un taux de vote de 66 %, par rapport à 67 % pour les personnes nées au Canada (EPA, 2011).

Les immigrants sont des bénévoles actifs : Les nouveaux arrivants sont un peu moins susceptibles de faire du bénévolat que les personnes nées au Canada, mais l'écart a diminué (5,4 % par rapport à 13 %, ESG de 2008 par rapport à ESG de 2013). Les nouveaux arrivants offrent plus d'heures à titre de bénévoles et font des dons plus importants (ENDBP, 2010).

Les enfants d'immigrants de deuxième génération surpassent leurs pairs : Les enfants d'immigrants surpassent les personnes nées au Canada dans l'enseignement supérieur, et sont plus susceptibles de posséder un diplôme d'enseignement supérieur par rapport aux personnes nées au Canada.

Mais plus de nouveaux arrivants arrivent avec des besoins complexes...

Plus d'immigrants arrivent de régions non traditionnelles (Asie et Pacifique [51 %] et Afrique/Moyen-Orient [30 %]) par rapport aux régions sources antérieures possédant des langues et des systèmes d'éducation similaires (Europe et États-Unis).

Un nombre important de résidents permanents rapportent ne posséder aucune connaissance de l'anglais ou du français : 54 % des réfugiés, 43 % des membres de la catégorie du regroupement familial et 27 % des conjoints et des personnes à charge d'immigrants économiques (Faits et chiffres, 2014).

Seulement 25-30 % des résidents permanents (demandeurs principaux de la catégorie économique) sont sélectionnés pour accéder au marché du travail. La majorité des nouveaux arrivants ne sont pas soumis au système de points et sont donc confrontés à des difficultés supplémentaires sur le plan de l'intégration.

Les diplômés universitaires nés à l'étranger sont plus susceptibles d'avoir des niveaux d'alphabétisation inférieurs (45 %) par rapport aux personnes nées au Canada (16 %), ce qui leur donne une chance moindre de réussite sur le marché du travail (PEICA, 2012).

Plus de pression sur le système d'établissement pour répondre aux besoins complexes des nouveaux arrivants : de faibles niveaux d'alphabétisation et de connaissance en langues officielles, des lacunes dans les compétences essentielles et des besoins complexes en santé sont communs parmi les groupes vulnérables (comme les réfugiés).

❖ Quels sont les enjeux?

Maximiser la croissance de l'économie et de la population active

- Selon les projections démographiques, dans l'avenir, le remplacement de la population active au Canada proviendra essentiellement de l'immigration :
 - La population du Canada est vieillissante : le nombre de Canadiens en âge de travailler pour chaque personne âgée devrait chuter de 4,2 en 2015 à 2,7 en 2030. Alors que la population en âge de travailler diminue, la proportion des personnes âgées passera de 16 % en 2015 à 23 % en 2030.
 - La croissance future de l'emploi sera limitée en raison de la main-d'œuvre vieillissante. La croissance annuelle du PIB devrait tomber à 1,5 % au cours des 50 prochaines années, soit moins de la moitié des niveaux historiques (actuellement à 3,1 %).
 - À un certain moment dans les années 2020, le nombre de départs de la population active (principalement à la retraite) devrait égaler ou surpasser les nouveaux travailleurs y entrant à partir du Canada – cela signifie que **les immigrants représenteront l'augmentation nette de la population active du Canada.**
- Ces tendances ont amené le *Conseil consultatif en matière de croissance économique* à recommander que le Canada augmente les niveaux annuels d'immigration permanente de 300 000 à 450 000 personnes sur cinq ans, à faciliter l'entrée des meilleurs talents et des étudiants étrangers, et à améliorer les normes nationales en matière d'accréditation.
- Alors que le Canada continue de recevoir plus d'immigrants, on peut s'attendre à ce que ces tendances entraînent une forte demande pour de futures interventions en matière d'établissement et de soutien.

❖ Quels sont les enjeux?

Capacité d'absorption : Pression sur les collectivités pour accueillir des immigrants

- *La capacité d'absorption* se réfère à la capacité sociétale et institutionnelle à accepter et à accueillir des immigrants d'origines diverses et à soutenir leur établissement et leur intégration dans les villes et les collectivités de partout au Canada.
 - Les municipalités, les collectivités et les institutions locales fournissent des services de base tels que le logement, le transport, les soins de santé, l'éducation, ainsi que des liens sociaux plus larges et la mobilisation des employeurs, et favorisent les attitudes favorables du public envers l'immigration.
- Des leçons récentes tirées de l'initiative pour les réfugiés syriens ont révélé quelques enjeux importants liés à la capacité des collectivités à recevoir des nouveaux arrivants

Logement : Disponibilité de logements abordables et convenables surtout pour les grandes familles.

Éducation : Une orientation spécialisée est requise dans les services en salle de classe pour les enfants et les jeunes dans le système scolaire.

Soutien du revenu : Un nombre important de RPG doivent faire la transition du PAR vers l'assistance sociale provinciale.

Santé et santé mentale : Les réfugiés ont des besoins en santé et en santé mentale complexes.

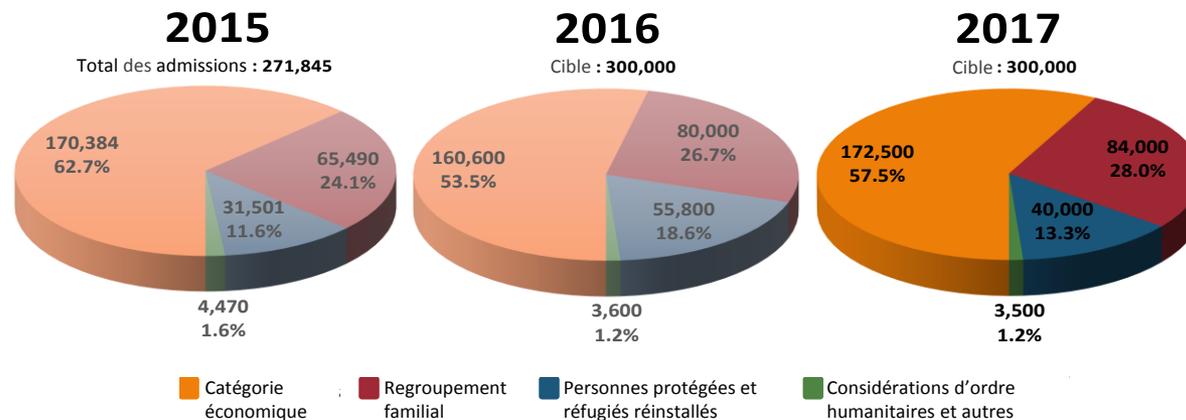
Emploi : Amélioration de l'accès à la formation et mesures de soutiens à l'intégration au marché du travail.

Services d'établissement de base : Augmentation des niveaux de formation linguistique, des services de garde d'enfants et des possibilités d'inclusion sociale. Disponibilité des services d'établissement en français.

❖ Comment allons-nous relever les enjeux?

Niveaux d'immigration favorisant une croissance économique à long terme et un Canada plus prospère

- Le **plan des niveaux d'immigration de 2017** équilibre les besoins économiques avec nos engagements à réunir les familles et à protéger les réfugiés.
 - Il maintient l'objectif global de 300 000 personnes, en équilibrant les besoins en immigrants avec les responsabilités fiscales.
 - Il augmente l'immigration dans la **catégorie économique** de 7 % par rapport à 2016.
 - Il augmente l'immigration dans la **catégorie du regroupement familial** de 5 % par rapport à 2016 – plus de familles réunies avec réduction des délais de traitement.
 - Il maintient un engagement fort envers la **protection des personnes dans le besoin** avec une cible en 2017 de 40 000 réfugiés. Bien que cette cible soit inférieure à celle de 2016, elle est deux fois plus importante que les niveaux historiques au cours des dix dernières années (moyenne entre 20 000 et 25 000 réfugiés, soit 10 % du total des admissions).



❖ Comment allons-nous relever les enjeux?

Adaptation du Programme d'établissement pour offrir de meilleurs résultats économiques

- Pour relever le défi de la croissance économique, il faut mobiliser les employeurs et des partenaires non traditionnels pour trouver des idées novatrices. Nous avons entrepris un certain nombre de nouvelles initiatives :
 - **Programme pilote d'immigration dans l'Atlantique** : Projet pilote de trois ans élaboré en coordination avec les quatre provinces de l'Atlantique (N.-É., N.-B., Î.-P.-É. et T.-N.-L.) qui devrait être lancé au début de 2017. Le projet pilote doit contribuer à répondre aux besoins régionaux du marché du travail et comprendra une composante importante de soutien envers la conservation régionale des nouveaux arrivants. Le projet pourrait faciliter l'entrée d'un maximum de 2000 demandeurs principaux et de membres de leur famille au Canada atlantique en 2017.
 - **Nouveaux outils pour la reconnaissance des compétences** : La reconnaissance des acquis est un processus systématique de détermination, d'évaluation et de reconnaissance des aptitudes et des compétences d'une personne, plutôt que de ses diplômes. Comme l'immigration continue de soutenir la croissance économique du Canada, des outils de reconnaissance des acquis seront essentiels pour soutenir le processus de reconnaissance des diplômes et des compétences, et pour aider les nouveaux arrivants à utiliser pleinement leurs compétences sur le marché du travail et à contribuer à l'économie.
- Nous continuons à soutenir les initiatives de partenaires importants du secteur et de la communauté d'affaires :
 - Mobilisation plus systématique des employeurs par le biais des **Conseils d'aide à l'emploi pour les immigrants** afin d'aider les immigrants formés à l'étranger à trouver des emplois. De plus, les employeurs sont mobilisés dans la coordination au niveau régional et local par le biais des **Partenariats locaux en matière d'immigration (PLI)** et des **Réseaux en immigration francophone (RIF)**.
 - **Le Réseau de liaison avec les employeurs**, qui possède six bureaux au Canada (Vancouver, Calgary, Winnipeg, Toronto et Halifax), offre aux employeurs des renseignements à jour sur les employés étrangers qualifiés disponibles et coordonne les activités de promotion de l'immigration et de recrutement à l'étranger.
 - Soutien à la vitalité des **communautés francophones en situation minoritaire** grâce au volet **Mobilité francophone**, en vue d'atteindre l'objectif que 4 % des immigrants économiques francophones s'installent dans des communautés hors du Québec d'ici 2018 (4,4 % en 2023).

❖ Comment allons-nous relever les enjeux?

Approche pansociétale de l'intégration des immigrants

- L'intégration est un projet social qui repose sur la capacité d'absorption des collectivités qui reçoivent et intègrent les nouveaux arrivants.
- La gouvernance partagée du Canada dans l'intégration des immigrants reflète une approche pansociétale où les PT, à titre de partenaires constitutionnels, et d'autres intervenants communautaires jouent un rôle important :
 - **Les provinces et les territoires** financent les services d'établissement complémentaires, en plus des services d'éducation, de soins de santé et sociaux. Cela offre à la fois des possibilités et des difficultés, alors que nous tentons de démêler les rôles dans la formation linguistique (p. ex. **Stratégie linguistique pancanadienne**), dans l'accès à des liens sociaux et liés à l'emploi (p. ex. **GTE FPT Aider les immigrants à réussir**), et dans le soutien à la reconnaissance des titres de compétence étrangers (p. ex. **Cadre pancanadien d'évaluation et de reconnaissance des qualifications professionnelles acquises à l'étranger**).
 - **Les municipalités** sont de plus en plus mobilisées dans l'établissement et elles offrent des services de soutien communautaire supplémentaires (p. ex. logement et transports en commun). Prenons par exemple la réponse et la mobilisation impressionnantes des municipalités lors de l'initiative pour les réfugiés syriens, en particulier sur la **question du logement (p. ex. Fonds d'accueil)**.
 - **Les fournisseurs de services** offrent des services d'établissement dans les collectivités de partout au pays. En réponse à la crise des réfugiés syriens, un nombre croissant de FS ont développé une capacité d'offrir des services de réinstallation aux réfugiés vulnérables. Nous possédons maintenant un réseau étendu de 36 FS au titre du PAR dans des collectivités grandes et petites de partout au pays.
 - Au sein de la famille fédérale, IRCC travaille avec d'autres ministères en vue de mener une expansion horizontale et d'harmoniser les efforts d'intégration dans des domaines prioritaires tels que le logement, l'emploi et l'innovation.
 - **Le Conseil national sur l'établissement** est un forum important pour la mobilisation des intervenants en établissement et en intégration. Il comprend des organisations-cadres représentant des fournisseurs de services, des représentants du secteur linguistique, des gouvernements PT, le Conseil canadien pour les réfugiés (CCR), le HCR et la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada.

❖ Conclusion

- **Le Programme d'établissement évolue, tire des leçons des expériences passées et adopte de nouvelles façons de faire pour assurer l'intégrité du programme et obtenir des résultats favorables**
 - Une **évaluation du Programme d'établissement** est en cours.
 - Elle couvre une période de 5 ans et se concentre sur les résultats des clients en établissement et en intégration. Une fois l'évaluation terminée, le I-BORTCE examinera les recommandations et préparera une réponse de la direction et un plan d'action pour répondre aux recommandations.
 - Les ententes tissées dans le cadre de l'**Appel de propositions de 2015** entreront en vigueur le 1er avril 2017.
 - Tous les résultats ont été examinés et revalidés au printemps 2016, à la lumière des leçons tirées lors de l'initiative pour les réfugiés syriens.
 - Le I-BORTCE communiquera avec des fournisseurs de services et des partenaires en vue d'établir des priorités nationales et régionales en vue de l'**Appel de propositions de 2020**.
 - On s'inspirera de l'expérience des AP précédents et on continuera à élargir la mobilisation des intervenants non traditionnels.
 - En décembre 2016, le I-BORTCE **attribuera des contrats pour des prototypes et des études en innovation sociale**, ce qui permettra d'en apprendre plus sur les façons dont les pratiques novatrices peuvent améliorer les résultats en matière d'intégration pour les réfugiés syriens.
 - Les contrats seront achevés d'ici mars 2017. Le I-BORTCE analysera les leçons tirées et les résultats de ces prototypes et de prototypes antérieurs afin d'éclairer les politiques concernant le Programme d'établissement.
 - IRCC se dirige vers **une approche axée sur les résultats et l'exécution**, qui met l'accent sur le suivi des résultats, l'harmonisation des ressources et la réalisation des priorités.
 - « Les résultats et les incidences » sont la nouvelle norme.